

Modalités d'accès des candidats en situation de handicap à la 48e édition de la compétition WorldSkills

Les personnes en situation de handicap peuvent quel que soit leur âge, être candidates aux compétitions de métier WorldSkills France.

Les candidats en situation de handicap dont l'âge est au-delà des critères définis par WorldSkills International, à savoir plus de 23 ans ou de 26 ans selon les métiers, participent au même titre que ceux de moins de 23 ou 26 ans.

En France, un parcours dédié de compétition inclusif dénommé WorldSkills France PLUS (Abilympics au niveau International) est désormais mis en place sur le même principe que la compétition WorldSkills à savoir :

- Mêmes épreuves
- Même durée
- Même notation

Le présent document présente les modalités d'accès aux sélections régionales et aux finales nationales pour les personnes en situation de handicap.

1- Sélections Régionales

Accès aux Sélections Régionales

Les candidats en situation de handicap peuvent s'inscrire aux trois conditions suivantes :

1. *Être reconnu administrativement en situation de handicap (RQTH ou attestation médicale)*
2. *Être en activité (formation professionnelle, salarié, demandeurs d'emploi, artisan, apprenti...)*
3. *Habiter et / ou être formé et / ou être salarié dans la Région*

Les compétiteurs en situation de handicap qui entrent dans les critères d'âge de la compétition WorldSkills sont éligibles aux 2 parcours de compétitions avec la possibilité de concourir :

- au parcours WorldSkills uniquement
- au parcours WorldSkills France PLUS uniquement
- aux 2 parcours (double-inscription nécessaire dans ce cas-là)

Si l'âge du compétiteur est supérieur à celui stipulé dans le règlement WorldSkills (moins de 23 ans ou 26 ans selon les métiers), il est éligible uniquement au parcours WorldSkills France PLUS.

Les candidats de moins de 23 (ou 26 ans) en situation de handicap devront choisir le parcours de leur choix : WorldSkills, WorldSkills France PLUS ou les deux.

A noter que pour la 48^e édition de la compétition WorldSkills, une plateforme d'inscription WorldSkills France PLUS a été développée en parallèle de la plateforme WorldSkills. Un lien par Région sera créé car la liste des métiers est différente.

Les métiers représentés sont disponibles sur la liste déroulante du formulaire d'inscription de chacune des régions.

3- Finales Nationales WorldSkills

L'accès au parcours national dépend du résultat à la compétition régionale.

Les candidats médaillés d'or sont pré-qualifiés automatiquement aux Finales Nationales.

Les candidats inscrits au parcours WorldSkills France PLUS, arrivés en seconde position dans une région sont qualifiables et leur participation sera soumise à validation du comité de sélection.

4- Finales Internationales

L'accès aux finales Internationales dépend du résultat à la finale Nationale.

A noter que les internationaux Abilympics sont organisés tous les 4 ans. La prochaine édition aura lieu à Helsinki en mai 2027.

Sur la base des résultats en Finales Nationales, WorldSkills France sélectionne les candidats qui iront aux finales Internationales WorldSkills International, Euroskills et Abilympics.